

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2021

Présenté au Directoire du 08/12/20

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.3
I. L'OBSERVATION ET LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES	p.4
1. Observation : outils et données	p.4
2. Études et recherche	p.6
II. LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES FRANCILIENNES ÉNERGIE CLIMAT	p.8
III. L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉNERGIE CLIMAT ET DES DÉMARCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES	p.10
1. Accompagner la sobriété et efficacité énergétique	p.10
2. Soutenir les initiatives portant sur les énergies renouvelables et de récupération	p.11
3. Accompagner les démarches territoriales énergie climat	p.13
4. Accompagner les projets d'aménagement et quartiers durables	p.15
IV. L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES ACTEURS FRANCILIENS	p.16
1. Diffuser largement savoirs et bonnes pratiques	p.16
2. Outiller et aider à la montée en compétences	p.17
3. Contribuer aux dynamiques de réseaux régionaux	p.19
4. Échanges de bonnes pratiques aux niveaux national et international	p.20
LISTE DES SIGLES	p.21

INTRODUCTION

Le programme d'activité 2021 de l'AREC îdF s'inscrit dans la continuité des actions engagées en 2020, en particulier pour la mise en œuvre opérationnelle d'orientations adoptées par le Conseil régional contribuant à l'objectif d'une région 100% ENR et décarbonée en 2050.

Pour favoriser et accompagner le développement des énergies renouvelables et de récupération, l'AREC îdF est fortement mobilisée autour de trois chantiers prioritaires qui se poursuivront en 2021 :

- L'animation de PROMETHA lancé en 2020, qui est un dispositif d'animation territoriale piloté par la Région d'Île-de-France (dans le cadre de son Plan Méthanisation adopté en novembre 2019) ayant pour but d'accompagner l'essor et la structuration de la filière francilienne du biogaz ;
- L'animation du Club Hydrogène Ile-de-France mis en place par la Région suite à l'adoption de sa Stratégie Territoire Hydrogène en novembre 2019 ; il a pour ambition d'accélérer le déploiement de projets hydrogène sur le territoire en fédérant les initiatives, et de mener un travail d'acculturation autour des enjeux et solutions ;
- L'accompagnement des projets solaire photovoltaïque des collectivités dans le cadre de l'AMI Solaire Collectivités de la Région lancé en 2020 et qui se poursuivra en 2021.

En prolongement de la première COP IDF qui s'est tenue en septembre 2020, L'Institut Paris Region lance en décembre 2020, en association avec la Région, un Cycle de six rencontres ZEN, zéro émissions nettes, portant sur la mise en œuvre de l'objectif de neutralité carbone sur le territoire francilien. Piloté par l'AREC ce cycle qui se déroulera jusqu'au printemps a pour ambition de mobiliser les acteurs franciliens sur les enjeux en cours et à venir, identifier les défis à relever et trajectoires pour engager pleinement la région francilienne sur le chemin de la neutralité carbone.

Sur le volet atténuation des effets du changement climatique, en complément des actions de soutien au développement des énergies renouvelables et de récupération, l'AREC îdF va poursuivre l'étude des leviers pour guider les prises de décision des acteurs en matière de sobriété énergétique. Elle continuera également à mobiliser et conseiller les territoires pour la rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires.

L'AREC îdF poursuivra également ses travaux sur l'adaptation au changement climatique en partenariat avec l'ADEME pour sensibiliser, former et outiller les acteurs des territoires pour une plus grande prise en compte des questions d'adaptation dans les politiques locales.

Enfin, renforcer la connaissance des acteurs et des collectivités locales sur les enjeux et les données énergie climat ainsi que sur les actions et politiques à mettre en œuvre constituera encore en 2021 un axe de travail important pour l'AREC îdF, en lien étroit avec ses partenaires.

I. L'OBSERVATION ET LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES

1. L'observation : outils et données

LE ROSE : RÉSEAU D'OBSERVATION STATISTIQUE DE L'ÉNERGIE

Animation AREC îdF / Comité de pilotage : Région, DRIEE, ADEME, Airparif, Institut Paris Region

Le ROSE, réseau d'observation statistique de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, co-piloté par la DRIEE et le Conseil régional, a pour objectifs d'élaborer, consolider et diffuser les bilans de l'énergie et des gaz à effet de serre au niveau régional et local.

Le ROSE poursuivra en 2021 la mise à jour des inventaires de données sur la consommation et la production d'énergie et les émissions de GES, l'actualisation d'Energif, l'animation de groupes de travail thématiques, la valorisation des données auprès des territoires tout en renforçant la communication sur les travaux et l'observatoire d'une manière générale. Le programme de travail précisant les actions prioritaires sera élaboré par le comité de pilotage.

Concernant la mise à jour des inventaires des productions locales d'énergie portée par l'AREC, plusieurs pistes de travail sont identifiées :

- Un travail méthodologique est à mener pour estimer le plus précisément possible les productions de chaleur diffuse (pompes à chaleur, solaire thermique) ;
- La mise à jour régulière des inventaires se poursuivra pour la filière méthanisation et les chaufferies biomasse, notamment à travers l'exploitation des enquêtes annuelles ;
- Suite à l'évolution permanente des données de production d'électricité mises à disposition via les différentes sources disponibles, un travail d'harmonisation des bilans sera réalisé.

Le ROSE sera également sollicité en 2021 dans le cadre de la mission d'évaluation du SRCAE lancée par la Région et la DRIEE (transmission de ressources, participation à des groupes de travail).

Enfin, à la demande des membres du Comité de pilotage, une réflexion a été engagée en 2020 sur le fonctionnement et les productions de l'observatoire en perspective d'amélioration et d'enrichissement en cohérence avec les attentes des partenaires actuels et les besoins des territoires. Il s'agira en 2021 de s'appropriier l'ensemble des éléments issus de cette réflexion collective, pour définir les évolutions pertinentes et prioritaires à apporter au ROSE et engager leur mise en œuvre.

ÉTUDE DU GISEMENT SOLAIRE RÉGIONAL

Portage AREC îdF - Institut Paris Region

Dans le cadre de sa stratégie Énergie-Climat, votée en juillet 2018, le Conseil régional s'est fixé comme objectif à 2030 d'atteindre une production de 6 TWh d'électricité issue du solaire photovoltaïque, soit une multiplication par 60 de la production par rapport à 2015.

Cette ambition nécessite donc de disposer d'une connaissance des gisements solaires en toitures mais aussi au sol. L'AREC îdF et L'Institut ont donc finalisé en 2020 un premier travail d'analyse des gisements solaires en toitures, valorisés à travers un outil cartographique d'aide à la décision (Cartoviz) à l'adresse des collectivités.

En complément à ce travail, des réflexions ont également démarré autour de l'identification des gisements au sol. Des premiers essais méthodologiques ont notamment été lancés pour identifier précisément les parkings franciliens. En effet, le développement d'ombrières solaires est identifié comme un modèle de développement aujourd'hui viable et à prioriser, et soulevant des enjeux moindres que d'autres types de fonciers (densification, biodiversité, désimperméabilisation, etc.). Ce travail sur les parkings sera donc poursuivi et approfondi en 2021, pour affiner la méthodologie et préciser les gisements mobilisables.

OBSERVATION DE LA TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT DANS LES TERRITOIRES DOTÉS DE PCAET

Portage AREC îdF

Dans le cadre de sa mission d'appui aux territoires en plan climat, l'AREC îdF en lien étroit avec les services de l'État et de la Région, effectue un travail de veille et de suivi des politiques de transition énergie-climat, des actions issues des programmes des plans climat et des initiatives territoriales.

Les informations centralisées sont annuellement réactualisées afin de dégager des observations et des analyses sur les actions ou politiques prioritaires et leurs effets sur le territoire, les acteurs et la collectivité. Pour cela, une base de données est mise à jour, permettant la réalisation de document de synthèse.

CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DES CONSTRUCTIONS BIOSOURCÉES EN ÎLE-DE-FRANCE

Portage AREC îdF / Partenaire associé : FIBois IDF

L'usage des matériaux biosourcés, en particulier le bois, la paille et le chanvre, est en développement en Île-de-France, dans la construction neuve, la rénovation ou la surélévation. Il manque toutefois des informations chiffrées et cartographiées pour rendre compte de ce développement par rapport à la construction "classique".

L'AREC ÎdF, après un premier travail de recensement des constructions biosourcées, s'est associée à une étude lancée en mai 2020 par FIBois Île-de-France (ex. Francilbois), financée par la Région et l'ADEME IDF, qui vise à consolider un état des lieux des acteurs et des constructions bois et des scénarios d'usage du bois dans la construction. Les résultats de l'étude seront publiés au 1^{er} trimestre 2021.

Une convention de partenariat de données a été signée avec FIBois pour partager et consolider la base de données et développer des outils de valorisation.

Une cartoviz sera développée et publiée début 2021 pour:

- Recenser et valoriser les constructions bois avec des fiches descriptives par construction ;
- Visualiser les territoires actifs en matière de construction bois ;
- Connaître la typologie et l'évolution de la construction bois.

Une note rapide sera rédigée avec FIBois pour valoriser les résultats de l'étude.

La possibilité de valoriser ces travaux sous forme d'un Smart service (<https://smartidf.services/fr>) sera étudiée avec le service forêt, énergie et matériaux biosourcés de la Région.

2. Études et recherche

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION D'UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES RESSOURCES

Portage Institut Paris Region (AREC, ORDIF, Environnement) / Partenaires associés : Région, ADEME, DRIEE

La Région Île-de-France, dans le cadre de sa stratégie régionale économie circulaire, et l'ADEME Île-de-France ont sollicité L'Institut dès 2019 pour préfigurer le périmètre, la méthodologie, les indicateurs et les parties prenantes à mobiliser pour l'observation des ressources prioritaires de la région.

Il n'existe pas à ce jour de méthodologie nationale pour la création d'observatoires régionaux des ressources. L'Institut Paris Region entreprend ainsi une démarche prospective, destinée à réfléchir à la faisabilité d'un « méta-observatoire » qui, loin de se substituer aux observatoires existants (déchets, énergie, foncier, etc.) articulerait les différents champs d'étude en vue d'une approche plus systémique du métabolisme régional et de l'économie circulaire.

Dans la continuité des travaux d'analyse de flux de matières, L'Institut Paris Region a fait le choix de s'intéresser à six types de ressources stratégiques pour l'Île-de-France, soit en terme de gisements et de capacités de production, soit en terme de besoins nécessaires pour son fonctionnement : les ressources agricoles et alimentaires, les matériaux de construction, les ressources énergétiques, l'eau, les ressources foncières, les déchets.

Après un premier rapport rédigé en 2020 proposant une méthodologie d'observation, le recensement des bases de données existantes et des recommandations, il s'agira en 2021 de poursuivre la réflexion sur les conditions de création d'un méta observatoire.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : ÉTUDE DES LEVIERS POUR GUIDER LES PRISES DE DÉCISION

Portage AREC îdF

L'AREC a initié fin 2019 un cycle d'ateliers « Inventer le récit de la sobriété énergétique en IDF » sur la sobriété énergétique qui s'est poursuivi tout au long de l'année 2020.

Ces ateliers ont permis de rassembler de nombreuses données et analyses pour l'élaboration d'une stratégie de sobriété. Début 2021, une enquête sera lancée auprès des collectivités sur la connaissance et l'usage des outils de sobriété avec également l'objectif de fédérer des collectivités franciliennes et d'identifier un territoire d'expérimentation. Cette enquête au même titre que les connaissances mobilisées dans les ateliers nourrira l'étude « Inventer le récit de la sobriété énergétique en IDF : benchmark, analyse et recommandations » qui a pour objectif d'identifier les leviers et pistes d'action des collectivités franciliennes.

Le premier cycle d'ateliers ayant permis de rassembler un groupe de contributeurs très dynamique se poursuivra à travers un deuxième cycle pour poursuivre les réflexions et enrichir l'étude. Ces travaux entrent également en résonance avec le groupe de travail Prospective du ROSE qui a commencé une réflexion sur la quantification de la sobriété.

Une première étape de restitution est prévue courant second semestre 2021 à l'occasion d'une conférence régionale qui comprendra sessions plénières et ateliers d'échanges.

THÈSE SUR L'EXPÉRIMENTATION URBAINE (AUTO)DÉCLARÉE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS L'ESPACE URBAIN

Suivi AREC ÎdF – Institut Paris Region

Cette thèse se déroule dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la REcherche (CIFRE), en partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil au sein du Lab'Urba (laboratoire de rattachement). Ce projet de thèse en aménagement et urbanisme s'intéresse à la mise en action de la transition énergétique par l'expérimentation dans l'espace urbain.

Un travail exploratoire a été réalisé en 2019 et 2020 permettant notamment d'aboutir à un inventaire sur les expérimentations franciliennes qui répondent aux défis énoncés par le SRCAE. Le repérage s'est principalement fait à partir d'internet en passant par le discours médiatisé des acteurs en charge des politiques et de la fabrique urbaine. L'objectif était d'avoir un panel contrasté d'activités se revendiquant intentionnellement de l'expérimentation (sans vouloir atteindre l'exhaustivité, ce qui serait par ailleurs impossible à atteindre).

La suite du travail de recherche sera consacrée à la réalisation d'entretiens auprès d'un ensemble d'acteurs de trois expérimentations qui ont été sélectionnées dans l'inventaire :

- CoRDEES dans la ZAC de Clichy-Batignolles ;
- Lisière d'une forêt urbaine sur un parking à Aubervilliers ;
- Rénovation groupée d'un quartier pavillonnaire à Cergy-Pontoise.

La valorisation des résultats exploratoire et des enquêtes de terrain fera l'objet d'une Note Rapide autour de l'observation de la transition énergétique.

ÉTUDE DE PRÉFIGURATION D'UNE STRATEGIE REGIONALE D'IMPLANTATION DES DATACENTERS

Portage : Institut Paris Region / Contribution AREC ÎdF

Le secteur du numérique est en très forte croissance et il se matérialise en Île-de-France par la présence de nombreux projets de grands et très grands datacenters, qui s'ajoutent à la centaine d'installations existantes et cartographiées par L'Institut. Dans le contexte d'une prise de conscience naissante sur les impacts spatiaux, environnementaux et de souveraineté du numérique (nombreux rapports publiés en 2019 et 2020), L'Institut a monté en 2020 un groupe de travail interne et transversal pour identifier les principaux enjeux et critères d'implantation souhaitables afin d'accompagner à la définition d'une stratégie globale et régionale d'implantation des datacenters.

En 2021, l'AREC ÎdF contribuera au groupe de travail sur les missions suivantes :

- Actualisation de la base de données existante des datacenters en Île-de-France ;
- Définition de critères d'implantation ;
- Identification de données cartographiques exploitables pour construire un outil d'aide à l'implantation des datacenters ;
- Rédaction de préconisations.

L'AREC ÎdF axera principalement ses contributions sur ses domaines expertises énergie (consommation d'énergie, puissance et structure du réseau électrique, valorisation de chaleur fatale, etc.). Dans la méthodologie de travail, l'AREC ÎdF pourra proposer l'intervention d'experts de l'analyse énergétique du développement des datacenters pour alimenter les travaux du groupe.

II. LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES FRANCILIENNES ÉNERGIE CLIMAT

CONTRIBUTION A L'EVALUATION DU SRCAE

Portage Région-DRIEE / Expertise AREC îdF - Institut Paris Region

Le Schéma Régional Climat Air Energie élaboré conjointement en 2012 par les services de l'Etat, du Conseil régional et de l'ADEME est un outil de référence pour les territoires, en particulier pour la réalisation des PCAET. Une mission d'évaluation du SRCAE va débuter début 2021 dans le cadre d'un marché lancé par la Région et l'Etat. L'AREC pourra contribuer, en particulier au regard de sa mission d'animation du ROSE, en fournissant des données et ressources et en participant aux différents groupes de travail qui seront proposés.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE ÉNERGIE-CLIMAT

Portage Région / Contribution AREC îdF

L'AREC îdF apportera son appui et son expertise à la Région pour la mise en œuvre de différents volets de la stratégie régionale énergie climat, en particulier pour :

- les appels à manifestation d'intérêt et les appels à projets énergie (plan solaire, appel à projets énergies renouvelables citoyennes, rénovation de bâtiments publics tertiaires durables, etc.) : le département interviendra en accompagnant la diffusion des appels à projets et/ou à l'analyse de certains dossiers ;
- la préparation de la prochaine COP et l'appui à la mise en œuvre de certaines mesures de la feuille de route issue de la première COP en 2020 ;
- la mise à jour du Portail environnement et la contribution aux réflexions sur les enrichissements et prochains services notamment sur la rénovation énergétique.

LE PLAN MÉTHANISATION

Portage Région / Contribution AREC îdF

Consciente du potentiel de la filière méthanisation en matière de production d'énergie renouvelable, de réduction des déchets et de création d'emplois décentralisés, la Région Île-de-France a élaboré un Plan Méthanisation, adopté en novembre 2019. Dans le cadre de son déploiement, l'AREC îdF pour mission l'animation du cercle régional des acteurs de la méthanisation (cf. page 11), la mise à jour de la base de données des unités de méthanisation et l'analyse des dossiers de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets régional. L'AREC îdF poursuivra en 2021 ses missions d'appui à la mise en œuvre du Plan Méthanisation.

LE SCHÉMA RÉGIONAL BIOMASSE

Portage Région-DRIEE / Expertise AREC îdF – Institut Paris Region

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la Région Île-de-France et la DRIEE ont commencé en 2018 l'élaboration d'un Schéma Régional Biomasse visant à définir les

orientations et la planification régionale concernant les filières de production et de valorisation de la biomasse susceptible d'avoir un usage énergétique.

Le Schéma Régional Biomasse a été soumis pour avis en juillet 2020 à l'autorité environnementale (AE) du Conseil général et l'environnement et du développement durable. Suite aux recommandations émises par l'AE et à la consultation du public, le schéma devrait être approuvé en 2021. L'AREC îdF contribuera la mise en œuvre de différentes actions du Schéma et participera au comité de suivi.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Portage Région / Expertise AREC îdF – Institut Paris Region

Afin de repenser production et consommation vers des dynamiques plus circulaires, le Conseil régional d'Île-de-France a adopté le 24 septembre 2020 une stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire. L'AREC et L'Institut qui ont contribué à son élaboration, participeront au comité technique de suivi de la stratégie, à la définition des indicateurs de suivi et de réalisation de la stratégie. Il est également prévu l'élaboration et l'animation d'une formation sur l'économie circulaire à destination des agents de la Région.

Il s'agira également de contribuer au déploiement de l'AMI « Territoires franciliens circulaires » en particulier, et plusieurs autres actions relatives à l'aménagement et au développement économique.

Enfin, l'AREC sera en charge également de la mise en place d'une Communauté de territoires engagés dans l'économie circulaire (Cf. page 14), et contribuera à d'autres actions pilotées par L'Institut comme la mise en place d'une observation régionale des ressources.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Portage Région / Contribution AREC îdF

Le Conseil régional a élaboré une stratégie régionale pour l'essor des filières de matériaux et produits biosourcés en Île-de-France. L'expertise de l'AREC îdF est attendue pour contribuer au déploiement de cette stratégie auprès des territoires et acteurs franciliens à travers la promotion du développement des filières régionales et la valorisation des acteurs et usages de ces matériaux.

Plus concrètement, l'AREC sera amenée à intervenir à l'occasion d'un événement ou autre temps fort avec pour objectif de sensibiliser les élus et les agents de collectivités.

III. L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉNERGIE CLIMAT ET DES DÉMARCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES

1. Accompagner la sobriété et l'efficacité énergétique

LE PROGRAMME CEE « RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS EN ÎLE-DE-FRANCE »

Coportage Île-de-France Energies– AREC îdF / Partenaires associés : réseau des ALEC et structures assimilées, AMIF

L'AREC ÎdF participe depuis 2019 à la sensibilisation des collectivités locales et des différents acteurs de la copropriété à la rénovation énergétique des copropriétés franciliennes. En 2020, ce programme a permis d'accompagner trois territoires franciliens (CA Paris-Saclay, CA Saint-Quentin-en-Yvelines, CA Grand Paris Sud) dans la réalisation d'une campagne d'information à destination des copropriétaires. L'AREC ÎdF a également lancé, en partenariat avec Île-de-France Energies et l'Association des Maires d'Île-de-France, la première édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique pour récompenser cinq collectivités franciliennes pour leur engagement en faveur de la rénovation énergétique.

En raison des difficultés de mise en œuvre de certaines actions liées de la situation sanitaire, le programme est prolongé de six mois jusqu'à juin 2021. Pour 2021, les actions suivantes sont envisagées :

- La poursuite de l'organisation de campagnes de sensibilisation à destination des copropriétaires (organisation d'ateliers de sensibilisation notamment) ;
- Valorisation d'une cartographie interactive sur la rénovation énergétique des copropriétés en Île-de-France ;
- Organisation de la deuxième édition du Trophée des communes pour la rénovation énergétique et de la cérémonie des prix qui se tiendra dans le cadre du Salon de l'AMIF.

L'AREC ÎdF envisage par ailleurs de poursuivre son engagement pour la rénovation énergétique des copropriétés en partenariat avec Île-de-France Energies, notamment avec le portage d'un cycle d'ateliers de mobilisation à destination des élus franciliens.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES PUBLICS : MOBILISATION DES COLLECTIVITÉS

Portage AREC îdF

En prolongement d'une série de monographies sur la rénovation des bâtiments publics réalisées par l'AREC, un cycle de webinaires sur la rénovation des bâtiments tertiaires publics initié fin 2020 se poursuivra en 2021 avec l'organisation de deux événements au premier trimestre:

- le 19 janvier : les outils et dispositifs de financement de la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics ;
- le 11 mars : la maintenance et l'entretien des équipements et les actions associées aux comportements pour réduire les consommations.

Ces temps d'échanges aborderont les questions liées à la mobilisation des parties prenantes et des élus, les stratégies territoriales, les outils de financement, l'application du décret tertiaire, l'acculturation des maîtres d'ouvrage et les technologies performantes de rénovation.

En complément, il est prévu de restituer les connaissances dans un kit outils rassemblant des informations sur les volets juridiques, administratifs et financiers. Si la situation le permet, des visites des sites pourraient être organisées. Enfin, un partenariat avec le « Grand circuit de la Rénovation » sera l'occasion pour l'AREC d'intervenir dans différents webinaires / conférences permettant d'élargir les cibles.

2. Soutenir les initiatives portant sur les énergies renouvelables et de récupération

ANIMATION DE PROMETHA

Portage AREC îdF / Partenaires associés : Région, DRIEE, DRIAAP, ADEME, GRDF, GRT gaz, Chambre d'agriculture, Conseils départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne

Suite au travail préparatoire engagé en 2019, un consortium d'acteurs s'est structuré en 2020 pour créer Prométha, le cercle régional des acteurs de la méthanisation, un dispositif d'animation territoriale piloté par la Région d'Île-de-France (dans le cadre de son Plan Méthanisation adopté en novembre 2019) ayant pour but d'accompagner l'essor et la structuration de la filière francilienne du biogaz. L'AREC îdF assure la mission de coordination et d'animation de cette dynamique. Des premiers travaux ont déjà aboutis en 2020 (site internet www.prometha.fr et plaquette « Méthanisation en Île-de-France : enjeux, perspectives et opportunités »), d'autres sont en cours (4 groupes de travail actifs).

L'AREC îdF poursuivra en 2021 les missions suivantes :

- coordonner les travaux des différentes instances ;
- préparer et animer les réunions du comité de pilotage et du comité technique ;
- suivre l'avancement du programme de travail défini annuellement et participer aux travaux des groupes de travail ;
- favoriser l'accessibilité des données et diverses informations aux partenaires ;
- administrer et animer le site internet ;
- organiser des visites de sites.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE SOLAIRE

Portage AREC îdF / Partenaire associé : Région

Le Plan solaire de la Région Île-de-France, vise à soutenir le déploiement de la filière photovoltaïque sur le territoire et prévoit parmi ces cinq axes d'action l'accompagnement des collectivités. L'AREC ÎdF soutient la démarche auprès des collectivités à travers l'AMI « Mobilisation des collectivités pour une Île-de-France solaire ». Elle a engagé en 2020 un travail d'accompagnement individualisé auprès des lauréats de l'AMI pour l'identification de leur potentiel solaire, qui se poursuivra en 2021. En complément des ateliers pourront être proposés pour traiter différentes thématiques en fonction des besoins des collectivités :

- Initiation au photovoltaïque (PV) : typologies d'installation PV, éléments à considérer pour l'étude technico-économique, impact économique du projet sur un territoire ;
- Niveaux d'implication possible pour la collectivité : maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ;
- Construction d'un projet photovoltaïque : faisabilité technique et économique, procédures administratives, contractualisation avec un opérateur ;
- Développement d'une stratégie solaire au sein de la collectivité : formaliser des objectifs, convaincre les élus.

L'AREC îdF prévoit également l'organisation d'une conférence pour faire état du déploiement de la filière solaire sur le territoire francilien et partager l'expertise des acteurs de la filière. Des visites de sites pourront être proposées si la situation sanitaire le permet, pour faire bénéficier les collectivités de retours d'expériences des exploitants et porteurs de projets.

Dans le cadre de cet accompagnement l'AREC îdF animera une instance de suivi de la cohérence des projets solaires des collectivités qui rassemblera des acteurs publics et les syndicats d'énergie.

Au cours de l'année 2021, il s'agira également de réfléchir à la mise en place de méthodes d'échange pour une animation pérenne des acteurs de la filière en Île-de-France. Il s'agirait de faciliter la coordination des actions des différentes institutions, syndicats, groupements, ou encore associations, de mener un travail d'acculturation autour des enjeux et des solutions pour accélérer le déploiement photovoltaïque.

CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

Apport d'expertise AREC îdF / Partenaires associés : FIBois IDF, Région, ADEME, DRIEE, DRIAAF

En 2020, une instance de suivi de la filière bois-énergie a été constituée, composée des acteurs suivants : FIBois IDF (association qui fédère les acteurs franciliens du bois et de la forêt), AREC îdF, Région, ADEME, DRIEE, DRIAAF. FIBois IDF a dressé et partagé un état des lieux du bois énergie en IDF et se positionne en animateur référent sur cette filière d'énergie renouvelable. Sur la base d'un partenariat avec FIBois IDF en cours de définition, l'AREC îdF pourrait intervenir en appui de certaines missions d'animation de la filière bois-énergie concernant notamment l'organisation d'évènements de sensibilisation (visites, rencontres, webinaires) et le porter à connaissance à travers le site www.biomasseenergieidf.org pour lequel un travail de refonte sera mené.

Par ailleurs, l'AREC îdF continuera à participer à l'instance de suivi de la filière bois-énergie et à contribuer à l'analyse des dossiers de demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets régional. Enfin, sera également conduite une enquête sur les données annuelles d'exploitation des chaufferies biomasse en vue de la mise à jour et de l'enrichissement de la base de données.

ANIMATION DU CLUB HYDROGENE ILE-DE-FRANCE

Portage AREC îdF / Partenaires associés : Région, DRIEE, ADEME, France Hydrogène

Le Club Hydrogène Île-de-France, mis en place par la Région Île-de-France, en partenariat avec la DRIEE, l'ADEME, France Hydrogène (ex. Afhypac) et l'AREC ÎdF qui en assure l'animation, ambitionne de mettre en lien les acteurs économiques, institutionnels et les collectivités pour :

- mener un travail d'acculturation autour des enjeux et des solutions
- et accélérer le déploiement de projets hydrogène sur le territoire en fédérant les initiatives.

Lancé en juillet 2020, le Club regroupe d'ores-et-déjà une communauté de plus de 60 personnes représentant une quarantaine de structures publiques et privées.

Pour 2021, il est prévu que le Club monte en puissance dans son fonctionnement et ses activités à travers plusieurs axes de travail :

- le renforcement de la gouvernance et des relations avec les membres (finalisation d'une charte de fonctionnement avec les partenaires et d'une charte d'engagement avec les membres du Club) ;
- l'animation de groupes de travail sur la mobilité hydrogène, la mobilité hydrogène fluviale, la production d'hydrogène renouvelable ;
- l'élaboration d'outils de sensibilisation au service de la communauté (annuaire des membres, cartographie des projets, etc.).
- la communication externe et la collaboration avec les membres avec l'alimentation d'une page internet, d'une page LinkedIn et de la communauté de travail Teams.

Il s'agira également pour le Club de poursuivre le travail de promotion et diffusion des dispositifs de soutien européens, nationaux et régionaux, notamment ceux des Plans de relance.

Le Club veillera à assurer une bonne articulation avec la délégation régionale Île-de-France de France Hydrogène en cours de création fin 2020, future représentation de l'association pour assumer des fonctions de lobbying des acteurs de la filière. Il s'agira également de poursuivre les relations inter régionales avec les structures animatrices d'autres clubs régionaux de l'hydrogène (Normandie, Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Occitanie, etc.) afin d'échanger et mutualiser bonnes pratiques et outils.

3. Accompagner les démarches territoriales énergie climat

EXPERTISE POUR L'ÉLABORATION, SUIVI ET EVALUATION DES PCAET

Portage AREC îdF

L'aide à la montée en compétences des collectivités franciliennes sur les enjeux air-énergie-climat et les démarches PCAET font partie des missions de l'AREC. Ainsi les appuis individualisés se poursuivent suite à des demandes spécifiques de collectivités. En complément l'AREC met à disposition différentes ressources regroupées dans un Kit outils PCAET. Dans un souci de mise en visibilité et de rendre accessible les ressources utiles aux collectivités en démarche PCAET, ce kit outil a été développé sous prezi. Plus de 150 ressources y sont référencées et actualisées au fil de l'eau. Sont regroupées des guides techniques, des rapports d'études ainsi que des modèles de

document type (cahier des charges,...) ou des outils spécifiques aux démarches de concertation. Ces ressources sont issues des productions de l'Institut et plus globalement des partenaires franciliens et nationaux.

En complément, l'AREC déploie des dispositifs d'accompagnement collectif : en 2021, le cycle d'ateliers dédié au suivi et à l'évaluation des PCAET se poursuivra. Trois ateliers réalisés en 2020 ont permis de partager les connaissances sur les fondamentaux et méthodologies de l'évaluation et d'échanger sur des cas concrets issus des PCAET des collectivités participantes au cycle (groupe de travail constitué notamment de 11 collectivités dont la MGP et de deux ALEC). Un 4^{ème} atelier et la valorisation des enseignements issus de ce cycle sont prévus en 2021. Ce cycle est mené en lien étroit avec des partenaires de l'AREC : la Région, l'ADEME, la DRIEE, le Cerema et Airparif.

CONTRIBUTION AUX COMMUNAUTÉS DÉPARTEMENTALES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (CDTE)

Portage partenarial propre à chaque département / contribution AREC îdF

L'AREC îdF s'implique fortement dans les dynamiques de réseau associées aux Communautés Départementales de la Transition Énergétique (CDTE), espaces d'échanges pour faciliter la montée en compétences des collectivités territoriales dans les domaines associés à la transition énergétique et écologique. L'AREC îdF intervient en tant que membre à part entière des réseaux de grande couronne. Ainsi dans les Yvelines, la CYTé propose une feuille de route pour consolider le réseau de chargés de mission PCAET et diffuser largement les connaissances auprès des collectivités et acteurs territoriaux (conférences et visites, mise à disposition de ressources). En Essonne, la CDTE 91 développe également des ateliers ou des visites autour des sujets prioritaires pour les collectivités. En Seine-et-Marne, la CDTE 77 va mettre en place des actions de la feuille de route 2021-2023 et proposer des webinaires de sensibilisation aux Plans climat auprès des nouveaux élus et des webinaires thématiques. L'objectif est de favoriser l'appropriation des enjeux de la transition énergétique et écologique.

CREER ET ANIMER UNE COMMUNAUTE DES TERRITOIRES ENGAGES DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Portage AREC îdF / Partenaires associés : Région, DRIEE, ADEME

L'AREC, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie régionale économie circulaire, va préfigurer et animer en partenariat avec la Région, la DRIEE et l'ADEME une communauté constituée d'un réseau d'élus et de techniciens référents pour l'économie circulaire. Plusieurs finalités ont été définies dans la stratégie régionale économie circulaire :

- appuyer le déploiement de l'action « AMI territoires franciliens circulaires » (repérage d'initiatives, appui au développement des projets, diffusion des dispositifs d'accompagnement) ;
- fédérer les initiatives et faciliter le retour d'expériences ;
- proposer des actions de formation/sensibilisation à l'économie circulaire au niveau territorial ;
- réunir des groupes de travail sur la méthodologie, les passerelles avec la recherche, les enjeux de métabolisme urbain, etc. ;
- organiser une rencontre régionale annuelle, en partenariat avec la Région et l'ADEME, pour notamment présenter le panorama des démarches engagées.

Les territoires concernés sont les territoires éligibles à l'AMI « territoire francilien circulaire » (collectivités territoriales, EPCI, EPT ou syndicats portant des stratégies d'économie circulaire, des études de métabolisme urbain ou des démarches d'écologie industrielle et territoriale) et/ou engagés dans le processus de labellisation ECI (économie circulaire de l'ADEME).

La Communauté veillera à s'articuler avec les réseaux régionaux relatifs à la transition énergétique et écologique (Teddif, CDTE, Comité francilien de l'économie circulaire, Grand Paris Circulaire, A3P, etc.) et les réseaux nationaux relatifs à l'économie circulaire (Orée, INEC, Synapse, ELIPSE, etc.).

4. Accompagner les projets d'aménagement et de quartiers durables

APPUI INDIVIDUALISÉ DE PROJETS D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DURABLES

Apport d'expertise AREC îdF

L'AREC apporte un appui individualisé auprès des collectivités et porteurs de projet, en lien avec les démarches ville durable, écoquartier, quartiers innovants et écologiques, et les sujets émergents et en développement comme l'adaptation au changement climatique, l'économie circulaire, la reconversion de friches et la réhabilitation, Etc. Cette expertise va du simple conseil et analyse, à l'accompagnement prolongé d'une opération, pouvant déboucher sur des missions spécifiques. Ce travail est en relation avec les différents groupes transversaux concernant notamment l'AMI friches ou encore l'appel à projets QIE de la Région.

VERS DES PROJETS RÉSILIENTS ET POST-CARBONE

Apport d'expertise AREC îdF

La transformation de la ville et de l'architecture (qu'il s'agisse d'aménagement, d'espaces publics ou collectifs, de quartiers existants ou de l'architecture existante) pose de nombreuses questions au regard des problématiques post carbone, d'adaptation et de résilience. L'expérience de l'approche intégrée de l'ensemble des domaines de la ville durable et systémique permet de proposer de nouveaux modèles pour la mutation de l'existant. L'AREC a engagé un travail en partenariat avec la DDT 77 qui vise les objectifs suivants :

- Interroger des projets au regard des enjeux de résilience et de transition bas carbone pour développer auprès des porteurs de projet une capacité de vigilance et d'adaptation de leur projet ;
- Montrer l'intérêt d'une approche intégrée de la question de résilience à la fois écologique, économique et durable ;
- Accompagner deux territoires d'expérimentation Bray-sur-Seine (péri-urbain) et Bombon (rural). Des réunions avec les élus permettront de définir les contours des projets.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

Apport d'expertise AREC îdF

L'AREC apporte son expertise au pôle TRESOR de la Région pour accompagner la montée en compétences des acteurs de la réhabilitation, construction, aménagement des campus, bâtiments et extérieurs. Il s'agit notamment de faire remonter des retours d'expériences de projets d'aménagement et construction de l'enseignement supérieur et de la recherche, et d'actualiser le guide Aménagement Construction Durable Enseignement supérieur et recherche élaboré par la région en 2014 ; l'objectif est que son contenu soit en cohérence avec les objectifs des politiques et stratégies régionales récentes et les évolutions législatives en matière notamment d'économie circulaire, d'énergie-climat, de matériaux bio sources, de transport, de numérique.

Des propositions d'évolution et d'enrichissement du contenu du guide seront produites.

IV. L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES ACTEURS FRANCILIENS

1. Diffuser largement savoirs et bonnes pratiques

L'ORGANISATION DE CONFÉRENCES ET VISITES

Portage AREC îdF

L'AREC îdF prévoit l'organisation de plusieurs conférences en 2021 en lien avec les problématiques et sujets d'études de l'année, et en réponse aux problématiques des territoires. Les thématiques envisagées sont les suivantes : le développement de projets solaires en Ile-de-France, la rénovation des bâtiments tertiaires publics, la sobriété énergétique, le suivi et l'évaluation des plans climat, l'économie circulaire, etc.

Ces événements seront organisés en présentiel ou en distanciel, avec des intervenants reconnus sur leurs thématiques et des témoignages d'acteurs.

Des visites de sites franciliens sont également envisagées pour répondre aux attentes des élus et techniciens franciliens, notamment pour mettre en avant des installations d'énergies renouvelables ou de récupération ou des opérations de construction-rénovation.

LES CHRONIQUES FRANCILIENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Portage AREC îdF

Afin de valoriser au mieux les initiatives de transition énergétique et leur traduction sur le territoire régional, l'AREC îdF propose depuis 2020 un nouveau format, les chroniques franciliennes de la transition énergétique. Chaque Chronique permet d'analyser un enjeu de la transition énergétique (en rapport à l'actualité ou non), dresser des constats et des leviers en Île-de-France à partir de données, d'études et des retours d'expérience. Des éléments interactifs (data visualisation, cartographie interactive, vidéos et photos) complètent le propos et améliorent l'expérience pour le lecteur. Deux chroniques ont été réalisées en 2020 : la sortie des énergies fossiles, en mai et le

développement des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable en septembre. En 2021, trois chroniques seraient réalisées sur des thématiques qui restent à préciser.

L'ORGANISATION D'UN CYCLE DE RENCONTRES ZEN

Portage AREC îdF – Institut Paris Region / Partenaires associés : Région

L'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 engage la France et ses territoires sur un nouveau modèle de développement qui impacte considérablement les métiers de L'Institut Paris Région. Ainsi, L'Institut a souhaité développer plusieurs axes de travail complémentaires dans le cadre d'une feuille de route pour 2020 et les années suivantes :

- Axe 1 : acculturation et formation des agents de l'Institut pour favoriser la prise en compte de cet objectif dans les projets ;
- Axe 2 : production de connaissances pour faciliter la prise en compte de la neutralité carbone dans les projets (grille de lecture, retours d'expériences, documents de diffusion...) ;
- Axe 3 : organisation d'un cycle de rencontres sur la neutralité carbone avec les acteurs franciliens pour identifier les leviers d'actions prioritaires pour une région neutre en carbone.

L'AREC est chargée de la coordination et du pilotage de ce cycle constitué de six rencontres qui auront lieu de décembre 2020 au printemps 2021. L'objectif est de mobiliser les acteurs franciliens sur les enjeux et défis pour la région Île-de-France au regard de la neutralité carbone. Ces rencontres permettront de croiser les regards et d'identifier des leviers à actionner prioritairement.

2. Outiller et aider à la montée en compétences

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Portage AREC îdF – Institut Paris Region / Partenaires associés : ADEME, Région

L'AREC poursuit les travaux engagés sur l'adaptation au changement climatique, tout particulièrement dans le cadre du partenariat liant L'Institut Paris Region et l'ADEME Île-de-France sur le volet climat. Trois axes d'intervention sont engagés :

- Un axe « connaissance » : avec la réalisation d'un recensement et d'une analyse des ressources documentaires existantes, d'un état des lieux de la dynamique francilienne au travers des actions fléchées adaptation dans les exercices PCAET et tout document opérationnel porté par les collectivités. Ces travaux sont menés au fil de l'eau ;
- Un axe « réseau et expérimentation » : des échanges concernant la mise en place d'un espace collectif réunissant des acteurs « convaincus » dans un 1er temps sont à engager. Ce travail peut s'articuler avec les réflexions de la Région sur la mise en place d'un GREC et du réseau Adaptatif ;
- Un axe « formation et information » : l'élaboration d'un argumentaire au service des élus doit se poursuivre. Ce travail invite la mobilisation d'élus volontaires pour une co-construction du livrable. L'organisation de visites pour apprécier concrètement les solutions envisageables sur le terrain font partis des attendus de 2021. A ce titre, une journée sur le thème "impacts des vagues de chaleur" devrait se tenir au printemps prochain avec la visite du

démonstrateur de Sense City, et ce, en collaboration avec l'Université Gustave Eiffel et la CA Paris Vallée de la Marne.

DISPOSITIFS ET OUTILS DE SENSIBILISATION SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

Portage AREC îdF

L'AREC réalise des outils de sensibilisation sur l'énergie et le climat à destination des acteurs franciliens et en particulier des collectivités. En 2021 l'AREC propose de réaliser une plaquette sur le solaire photovoltaïque et thermique à destination des élus pour les aider dans les choix énergétiques pour leurs bâtiments publics et le déploiement du solaire sur leur territoire.

L'AREC mettra à jour l'inventaire des outils et démarches pédagogiques à destination des collectivités en Plan climat sur les thèmes de l'efficacité et la sobriété énergétique, les ENR&R, l'adaptation, le changement climatique, la qualité de l'air, la participation citoyenne, etc.

L'AREC poursuivra ses diagnostics pédagogiques et propositions d'actions et d'activités auprès des collectivités mettant en place ou redynamisant des structures d'animation dans leur territoire, pour une meilleure prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques.

Au côté de la Région, l'AREC participe à la dynamique E3D-21 portée par l'association Ecophylle visant la mise en place d'actions de transition écologique et de prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques par les éco-délégués des lycées éco-responsables. L'AREC participera notamment au Forum prévu le 17 mars 2021 présentant des actions menées dans les lycées.

ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE - ACTIFS

Portage AREC îdF / Partenaires associés : ADEME, Région

L'AREC poursuivra l'animation du réseau ACTIFS en lien avec la Région et l'ADEME et renforcera dynamique engagée avec les ALEC et structures assimilées en intégrant de nouvelles structures.

Seront proposés aux membres du réseau :

- des webinaires pour favoriser la montée en compétences des structures sur différentes thématiques (ENRR et acceptabilité, confort d'été dans les logements, suivi des installations solaires, géothermie des surface et profonde...) ; 5 à 6 webinaires sont prévus.
- des réunions d'échanges avec les directeurs sur leurs besoins, leurs actions et leurs actualités ;
- des ateliers avec la Région sur les dispositifs régionaux de soutien.

Il s'agira également de poursuivre la promotion des ALEC auprès des élus pour mieux faire connaître leurs champs d'actions et d'interventions sur les territoires, via différents canaux : diffusion de la plaquette élaborée en 2020, interventions dans différents événements, site de l'AREC et cartographie des missions des ALEC.

ENERGEE WATCH

Projet européen H2020 / 10 partenaires dont l'AREC

ENERGee Watch, dont l'objet concerne l'apprentissage entre pairs au sein des collectivités régionales et locales de la définition, du suivi et du contrôle de leurs plans énergie climat, est un projet financé à 100% par l'Union européenne dans le cadre du programme Horizon 2020 pour une durée de trois ans.

Ce projet vise à faire monter en compétences sur notre territoire les collectivités et les ALEC sur la prise en mains des données énergie et climat. La participation à un projet européen permet en outre d'améliorer les pratiques à partir des échanges d'expériences avec les autres partenaires.

ENERGee Watch comprend plusieurs étapes dans lesquelles l'AREC est partie prenante :

- Enquête des besoins et des freins auprès des collectivités
- Sélection des participants au programme d'apprentissage
- Elaboration des quatre modules de formation d'ici avril 2021 : collecte et traitement des données, suivi et évaluation des plans d'action, indicateurs et stratégies d'adaptation, diffusion et communication des plans énergie climat
- Mise en œuvre du programme d'apprentissage :
 - Trois sessions, en anglais, en juin 2021, décembre 2021 et juin 2022 à Bruxelles
 - Plusieurs sessions en Île-de-France
- Evaluation du projet et création d'une base de données des bonnes pratiques, réalisation de guides, brochures et supports de formation.

Le projet est coordonné par l'Institut Stichting pour la politique européenne de l'énergie et du climat (Pays-Bas). Outre l'AREC, le projet regroupe également des partenaires de toute l'Europe : la FEDARENE, le centre de recherche de l'Université du Pirée (Grèce), l'agence régionale de l'énergie d'Auvergne-Rhône-Alpes AURA-EE, l'agence régionale de l'énergie KSENA (Slovénie), l'agence de l'énergie des comtés de Carlow, Kilkenny et Wexford (Irlande), l'agence de l'énergie de Plovdiv (Bulgarie), l'agence locale de l'énergie d'Alba (Roumanie) et l'agence de l'énergie de Chypre.

3. Contribuer aux dynamiques de réseaux régionaux

RÉSEAU TEDDIF

Portage Cerema / Contribution : AREC îdF – Institut Paris Region

L'AREC îdF est partenaire du réseau Teddif depuis sa création aux côtés de la Direction régionale de l'ADEME, de la DRIEE Île-de-France, du Conseil régional d'Île-de-France et de la Direction territoriale Île-de-France du CEREMA. Ce réseau multi partenarial est un lieu d'échanges pour les collectivités engagées dans des démarches énergie climat et de développement durable. Le département participe aux instances de pilotage et contribue aux montages des journées d'échanges, et à la réalisation des productions associées.

COMITÉ FRANCILIEN DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Coordination Association Orée / Contribution : AREC îdF – Institut Paris Region

Le comité francilien de l'économie circulaire est un réseau de partenaires visant au développement en Île-de-France d'une économie circulaire. Il s'attache notamment à promouvoir les connexions et la cohérence des actions menées ou soutenues par ses membres. Coordonné par l'association Orée et financé par l'ADEME Île-de-France, la Métropole du Grand Paris et la DRIEE Île-de-France, le comité réunit l'AREC îdF et L'Institut, la Région Île-de-France, la Ville de Paris, la DIRECCTE Île-de-France, la CRESS Île-de-France, l'association Les Canaux et la CCI Paris Île-de-France.

4. Échanges de bonnes pratiques aux niveaux national et international

LE RARE - RÉSEAU DES AGENCES RÉGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT

Le RARE est un lieu d'échanges entre agences régionales de l'environnement qui a notamment pour objectif de porter une voix unique auprès des institutions nationales sur tous les sujets les concernant. Dans ce cadre, les agences se rencontrent régulièrement, mutualisent certaines publications et réalisent des travaux communs sur certaines thématiques, méthodologies ou démarches. L'AREC îdF continuera à participer aux groupes de travail mis en place, en particulier Climat et Observatoire.

Les groupes de travail réunissent des experts de plusieurs agences avec pour objectifs de partager des ressources, méthodologies ou retours d'expériences, d'élaborer des outils et documents communs.

LE PARTAGE D'EXPERTISE SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE AU NIVEAU NATIONAL

En tant que membre de l'Assemblée générale du CLER, réseau national pour la transition énergétique, l'AREC participe aux travaux et échanges au sein de groupes de travail et notamment sur la sobriété énergétique.

L'AREC est membre du conseil d'administration de l'ATEE, association technique nationale pour l'énergie et l'environnement qui rassemble les énergéticiens et de nombreuses fédérations et institutions nationales et intervient dans son club biogaz.

L'AREC est également membre de la Commission nationale du label Cit'ergie et à ce titre participe à l'attribution des labels décernés aux collectivités françaises lors des trois sessions annuelles de la Commission qui se réunissent sous l'égide de l'ADEME.

Depuis de nombreuses années, l'AREC participe aux Assises européennes de la transition énergétique : elle est membre du comité de préparation et intervient régulièrement dans différents ateliers. En 2021, les Assises se dérouleront en distanciel du 12 au 14 janvier.

PARTICIPATION À LA FEDARENE ET AUX ÉCHANGES EUROPÉENS

L'AREC îdF est membre de la FEDARENE (Fédération européenne des agences et régions pour l'énergie et l'environnement) et participe aux réunions des instances et aux différents groupes de travail thématiques. Elle représente la fédération dans différents évènements ou groupes de travail de la Commission européenne ou d'autres instances et répond également dans ce cadre à des appels d'offres européens. Ce fut par exemple le cas pour le projet ENERGeE Watch.

En 2021, l'AREC poursuivra son cycle de webinaires co-organisé avec la FEDARENE sur la sobriété énergétique ; après la sobriété dans les bâtiments et la sobriété dans les transports et l'espace public en 2020, il est déjà prévu un webinaire sur la sobriété numérique le 8 janvier 2021.

LISTE DES SIGLES

- **ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- **ALEC** : Agence Locale de l'Énergie et du Climat
- **AMI** : Appel à manifestation d'intérêt
- **CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- **CCI** : Chambre de commerce et d'industrie
- **CDTE** : Communauté Départementale de Travail de la Transition Énergétique
- **CEE** : Certificat d'Économie d'Énergie
- **CESER** : Conseil économique, social et environnemental régional
- **CIFRE** : Conventions Industrielles de Formation par la REcherche
- **CRESS** : Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
- **CRIES** : Comité régional pour l'information économique et sociale
- **DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles
- **DRIAAF** : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
- **DRIEA** : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement
- **DRIEE** : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
- **ENR** : énergies renouvelables
- **EPCI** : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- **EPT** : Établissement Public Territorial
- **FEDARENE** : Fédération européenne des agences et régions pour l'énergie et l'environnement
- **GES** : Gaz à Effet de Serre
- **PCAET** : Plan Climat Air Énergie Territorial
- **RFCP** : Réseau français de la construction paille
- **ROSE** : Réseau d'Observation Statistique de l'Énergie et des émissions de gaz à effet de serre
- **SRCAE** : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie
- **Teddif** : Territoires, environnement et développement durable en Île-de-France
- **UICB** : Union des Industriels et Constructeurs Bois